Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_174-DE

Vals de Saintonge Communauté

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 6 juillet 2026

Objet : Tarification professionnels de santé médicaux et paramédicaux pour l'ensemble des bâtiments communautaires

Numéro de délibération : CC2026_174

L'an deux mille vingt six, le six juillet, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Eric POISBELAUD, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Stéphane CHEDOUTEAUD, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Annie POINOT-RIVIERE, Cyrille BONNET, Eric MEHDAOUI, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Olivier FOUCHE, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Corinne MIRBEAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, Gilles BELON, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :
Jeannine PASCHER donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD
Rose-Marie NICOLAS donne pouvoir à Bruno POMMIER
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Thierry GOUJEAUD donne pouvoir à Michel FILLEUL
Roseline GICQUEL donne pouvoir à Marie-José TRICHET
Sophie BELLEBEAU donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA
Remi MARBOEUF donne pouvoir à Clement PIOCHAUD
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Jocelyne PELETTE donne pouvoir à Cathy RULLAUD-MICHEL
Laurent FLAMENT donne pouvoir à Denis PETONNET
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Marylène JAUNEAU
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Herve DE LARQUIER donne pouvoir à Sylviane DORNAT
Danielle PERTUS donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Sylvie BARRAUD KEROULLE donne pouvoir à Julien GOURRAUD

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_174-DE

Absents :
Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Cédric TRANQUARD, Bruno SOGUES, Alain CHUTEAU, François PASQUET, Laurent RIGLET, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Dominique BERNAZEAU, Marie-France GORON, Serge BERNET, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Thierry BROSSARD, Gérard BIELKA, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Jérémy VAQUETA, Philippe BARRIERE, Frederic RASSE, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Philippe MERCIER, Laurent BOUILLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID

Secrétaire de séance :
Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :
En exercice : 138
Quorum : 70
Présents : 83
Votants : 99
Pouvoirs : 16

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_174-DE

Tarification professionnels de santé médica... paramédicaux pour l'ensemble des bâtimen...

Vu la délibération n°BC2016_026 harmonisant les tarifs des locaux dédiés aux activités médicales, paramédicales, destinés aux permanences et réunions, ainsi qu'aux studios,

Vu la délibération n°BC2025_009 portant sur les tarifs 2025 des maisons de santé communautaires,

Considérant que toutes les maisons de santé communautaires sont composées de locaux dédiés aux activités médicales et paramédicales (cabinets médicaux) et de locaux destinés aux permanences et réunions relatives à la santé (bureaux polyvalents et salles de réunions) et disposent pour certaines d'un studio à destination principalement des professionnels de santé ou paramédicaux remplaçants, des internes en médecine ou de docteurs juniors.

Considérant que Vals de Saintonge Communauté est propriétaire d'autres bâtiments pouvant permettre l'accueil de professionnels médicaux ou paramédicaux dans un objectif de lutte contre la désertification médicale,

Considérant l'importance de renforcer le maillage territorial en matière d'offre de soins sur le territoire

Considérant les tarifs actuellement pratiqués dans les maisons de santé communautaires rappelés ci-dessous,

Tarifs des bureaux polyvalents à la demi-journée ou pour plusieurs jours par mois, sont :

Nombre de jours	Bureau polyvalent de - de 15 m² en TTC	Bureau polyvalent de + de 15 m² en TTC
0,5	18 €	24 €
1	27 €	36 €
2	41 €	54 €
3	61 €	81 €
4	72 €	96 €
5	85 €	113 €
6	100 €	133 €
7	118 €	157 €
8	139 €	185 €
9	150 €	200 €
10	162 €	216 €
11	175 €	233 €
12	189 €	252 €
13	204 €	272 €
14	221 €	294 €
15	238 €	318 €
16	257 €	343 €

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_174-DE

Tarifs des salles de réunions et des studios :

- salle de réunion :
  - 30 € la ½ journée
  - 60 € la journée
  - 30 € la soirée (à partir de 18 h 00)
- studio :
  - 30 € la nuit
  - 120 € la semaine
  - 200 € les 2 semaines
  - 280 € les 3 semaines
  - 350 € le mois
  - gratuit pour les internes en médecine et docteurs juniors, ainsi que tous les étudiants relevant de professions paramédicales

Tarifs des cabinets médicaux loués au mois :

- tarif unitaire pour tout local communautaire à destination d'une activité médicale ou paramédicale à 8,33 € HT/m² (10,00 € TTC/m²),
- harmonisation des bases de calcul : chaque locataire paye un loyer pour son cabinet et sa salle d'attente ou fraction de salle d'attente quand elles sont communes,
- refacturation des fluides et charges locatives,
- application d'une revalorisation des loyers selon l'Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT).

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'appliquer la tarification ci-dessus destinée aux professionnels de santé et paramédicaux, sur l'ensemble des bâtiments communautaires à compter du 1er août 2026,
- de préciser que les baux en cours ne pouvant être révisés unilatéralement, l'application du tarif de 10,00 € TTC/m² ne pourra se faire qu'avec l'accord du locataire et à l'unique condition d'accepter une révision de la surface locative telle qu'exposée ci-dessus,
- d'approuver la signature de tout document relatif à la location de locaux à usages médicaux ou paramédicaux,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 97
- Contre : 0
- Abstention : 2

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_174-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 15 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD